



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(art L2121-10 du code Général des Collectivités Territoriales)

**Le Conseil Municipal de la commune de SAINT ANDRÉ DE NAJAC se réunira
en séance ordinaire le MARDI 26 MARS 2024 à 20h30**

-en présence de Nathalie GERME, Secrétaire de Mairie

OBJET DE LA REUNION

Validation Procès-Verbal de la séance du 13 Février 2023

-Exercice droit de préemption de la Commune-vente GF St-André de Najac-La Canole
-3 parcelles boisées

-Adhésion à la Charte du réseau intercommunal de lecture publique, convention avec Ouest
Aveyron Communauté, nomination référents

-Conventionnement avec la Poste

-Vérification bornes incendie

-Demande subvention ADMR pour 2024

-Demande d'achat d'une parcelle communale au lieu-dit Le Théron-suite

-Vote des Comptes de Gestion 2023

-Vote des Comptes Administratifs 2023

-Affectation des résultats 2023

-Divers